

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 30 juin 2016

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 205 membres.

### Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Odile BONTHOUX - Patrick BORE - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLE - Christian BURLE - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Roland DARROUZES - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Sylvaine DI CARO - Nadia DJERROUD BOULAINSEUR - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Claude FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Olivier FREGEAC - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIE - Joël MANCEL - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Roger MEI - Catherine MEMOLI PILA - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Pierre MINGAUD - Richard MIRON - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINE - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Patrick PADOVANI - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Serge PEROTTINO - Elisabeth PHILIPPE - Nathalie PIGAMO - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Maryse RODDE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAU - Roger RUZE - Albert SALE - Isabelle SAVON - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Emmanuelle SINOPOLI - Marie-France SOURD GULINO - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Philippe VERAN - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI - Karim ZERIBI.

### Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Catherine MEMOLI PILA - Frédéric BOUSQUET représenté par Laure-Agnès CARADEC - Martine CESARI représentée par Joël MANCEL - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Bruno GILLES - Pierre COULOMB représenté par Danièle GARCIA - Robert DAGORNE représenté par Roger PELLENC - Christian DELAVET représenté par Olivier FREGEAC - Bernard DESTROST représenté par Roland GIBERTI - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Nouriati DJAMBAE représentée par Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO représenté par Christian BURLE - Jean-Pierre GIORGI représenté par Philippe CHARRIN - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Robert LAGIER représenté par Michel LEGIER - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORE - Michel LAN représenté par Serge PEROTTINO - Stéphane LE RUDULIER représenté par Claude FILIPPI - Danielle MENET représentée par Gérard GAZAY - Patrick MENNÜCCI représenté par Nathalie PIGAMO - Jérôme ORGEAS représenté par Danielle MILON - Claude PICCIRILLO représenté par Georges CRISTIANI - Stéphane PICHON représenté par Gérard CHENOZ - Patrick PIN représenté par André JULLIEN - Roger PIZOT représenté par Régis MARTIN - Bernard RAMOND représenté par Arnaud MERCIER - Julien RAVIER représenté par Valérie BOYER - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Xavier MERY - Eric SCOTTO représenté par Roland CAZZOLA - Josette VENTRE représentée par Solange BIAGGI - Patrick VILORIA représenté par Monique CORDIER - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Jean-Claude FERAUD.

### Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jacques BESNAÏNOU - Roland POVINELLI - Maryvonne RIBIERE.

Signé le 30 Juin 2016

Reçu au Contrôle de légalité le 12 Juillet 2016

Monsieur le Président a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**FAG 076-558/16/CM**

**■ Définition d'emplois et définition de postes**

**MET 16/666/CM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

L'évolution de la construction métropolitaine et l'évolution des emplois et compétences des territoires qui la composent, nécessitent de mettre à jour la nomenclature des emplois.

La priorité étant donnée à la mobilité des collaborateurs au sein de la Métropole, l'ensemble des postes qui va suivre ne donne pas nécessairement lieu à la création de postes budgétaires.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 5218-8 ;
- La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et notamment son article 3-3 et le 1° de l'article 3 ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
- La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République et notamment le paragraphe XIII de son article 133 ;
- Le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- Le décret n° 87-1100 du 30 décembre 1987 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux
- Le décret 2016-203 du 26 février 2016 portant échelonnement indiciaire applicable aux ingénieurs territoriaux
- La délibération FCT 020-1575-/15/CC du 21 décembre 2015 relative à l'ajustement de la nomenclature des emplois du Conseil de territoire de Marseille Provence complétant et modifiant les délibérations antérieures.
- La délibération HN 001-003/16/CM du Conseil métropolitain en date du 17 mars 2016 portant élection du Président de la Métropole ;
- La délibération HN 01-001/16/CT du Conseil de territoire de Marseille Provence du 23 mars 2016 portant élection du Président du Conseil de territoire de Marseille Provence ;

**Où le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Signé le 30 Juin 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 12 Juillet 2016**

### **Considérant**

- Les besoins liés à la construction de la métropole d'Aix-Marseille-Provence et les besoins du Conseil de Territoire de Marseille Provence,

### **Délibère**

#### **Article 1 :**

Pour ce qui concerne la construction métropolitaine, sont approuvées les créations d'emplois permanents à temps complet :

Dans le cadre de la mise en place de la Direction Générale des Services de la Métropole, les postes suivants sont créés :

- Neuf assistants de direction
- Un agent de liaison
- Un secrétaire
- Un assistant de direction du chargé de protocole
- Un chargé de coordination administrative
- Trois agents de gestion administrative

Dans le cadre de la mise en place de la Direction Générale Adjointe Budget et Finances - Relations internationales et européennes - Patrimoine, Logistique, Moyens Généraux - Eau et Assainissement - Propreté et Déchets de la Métropole :

- La mission transferts de compétences et des CLECTS conduit le processus d'évaluation des charges transférées dans le cadre du transfert de compétences de trois départements et de 92 communes vers la Métropole (ou le cas échéant de la Métropole vers les communes) notamment en matière d'infrastructures de réseaux. A cet effet les postes suivants sont créés :
  - Un directeur de la mission transferts de compétences et des CLECTS
  - Un chargé de mission transfert de compétences
  - Un conseiller juridique
  - Un contrôleur de gestion
  - Un assistant de direction
- Le service certification des comptes met en place les processus assurant la fiabilisation et la certification des comptes de l'ensemble budgétaire et comptable de la Métropole et des conseils de Territoire. A cet effet les postes suivants sont créés :
  - Un chef de service certification des comptes
  - Un adjoint au chef de service certification des comptes
- Un chargé de coordination
- Un chargé de mission subventions
- Un assistant subventions
- Un gestionnaire subventions

Dans le cadre de la mise en place de la Direction Générale Adjointe Concertation territoriale et Proximité de la Métropole, les postes suivants sont créés :

- Deux assistants de direction

Dans le cadre de la mise en place de la Direction Générale Adjointe Ports, Infrastructures portuaires - Habitat, Logement, Politique de la Ville - Stratégie et Aménagement du Territoire, SCOT, Schémas d'urbanisme, Mer et Littoral, Parcs naturels, Industrie et réseaux d'énergie de la Métropole, le poste suivant est créé :

- Un chargé de mission énergie

**Signé le 30 Juin 2016**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 12 Juillet 2016**

Description des missions et compétences attendues pour chacun de ces postes :

• **Neuf assistants de direction** inscrits à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et des rédacteurs territoriaux, rattachés à la Direction Générale des Services de la Métropole.

Description du poste : l'assistant de direction assistera les membres du Cabinet du Président dans leurs missions et apportera une assistance technique et administrative globale.

Profil : Maîtrise de l'outil informatique. Connaissance des instances et du fonctionnement général de la collectivité. Disponibilité. Discrétion.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un agent de liaison** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, rattaché à la Direction Générale des Services de la Métropole.

Description du poste : l'agent de liaison assurera l'acheminement des plis du cabinet vers les directions fonctionnelles en charge du dossier et inversement des directions vers le cabinet.

Profil : Maîtrise de l'outil informatique. Connaissance des instances et du fonctionnement général de la collectivité. Disponibilité. Discrétion.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un secrétaire** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et des rédacteurs territoriaux, rattaché à la Direction Générale des Services de la Métropole.

Description du poste : le secrétaire assistera un collaborateur de cabinet et participera à la tenue du secrétariat du collaborateur auquel il sera rattaché.

Profil : Bonnes connaissances de l'institution. Disponibilité. Discrétion.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un assistant de direction du chargé de protocole** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et des rédacteurs territoriaux, rattaché à la Direction Générale des Services de la Métropole.

Description du poste : l'assistant de direction du chargé de protocole sera chargé de l'organisation administrative des événements métropolitains.

Profil : Bonnes connaissances de l'institution. Capacité d'organisation. Disponibilité. Discrétion.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un chargé de coordination administrative** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction Générale des Services de la Métropole (service des assemblées de la Métropole).

Description du poste : le chargé de coordination administrative assistera le chef de service dans la préparation et l'exécution des instances métropolitaines.

Signé le 30 Juin 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 12 Juillet 2016

Profil : Connaissances des instances, processus et circuits de décision. Disponibilité. Discrétion.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Trois agents de liaison administrative** inscrits à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, rattaché à la Direction Générale des Services de la Métropole (service des assemblées de la Métropole).

Description du poste : l'agent de liaison administrative participera au traitement des dossiers administratifs relatifs aux instances métropolitaines, assurera la gestion administrative des arrêtés, décisions et conventions de la Métropole (hors domaine RH).

Profil : Maîtrise de l'outil informatique, Connaissances des instances, processus et circuits de décision. Discrétion.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un directeur de la mission transferts de compétences et des CLECTS** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Budget et Finances - Relations internationales et européennes - Patrimoine, Logistique, Moyens Généraux - Eau et Assainissement - Propreté et Déchets de la Métropole (Mission Transfert de Compétences et des CLECTS)..

Description du poste : Le directeur sera chargé d'assurer le pilotage du processus d'évaluation des charges transférées dans le cadre du transfert de compétences de trois départements et de 92 communes vers la Métropole (ou le cas échéant de la Métropole vers les communes) notamment en matière d'infrastructures de réseaux.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau I. Connaître l'évolution réglementaire et législative applicable au domaine d'activité. Connaître les principes de gestion et d'analyse financière.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chargé de mission transfert des compétences** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Budget et Finances - Relations internationales et européennes - Patrimoine, Logistique, Moyens Généraux - Eau et Assainissement - Propreté et Déchets de la Métropole (Mission Transfert de Compétences et des CLECTS).

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur, le chargé de mission devra assurer le pilotage des aspects techniques du transfert des compétences, notamment en matière d'infrastructures de réseaux (voirie, eau, assainissement).

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau I. Connaissances en matière de contrôle de gestion et de finances. Proposer une démarche de travail et une stratégie de projet Expérience sur des fonctions similaires souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un conseiller juridique** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Budget et Finances - Relations internationales et européennes - Patrimoine, Logistique, Moyens Généraux - Eau et Assainissement - Propreté et Déchets de la Métropole (Mission Transfert de Compétences et des CLECTS).

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur, le conseiller juridique devra assurer un soutien juridique à la direction dans toutes les étapes du déroulement de l'évaluation des charges transférées et du transfert subséquent des compétences.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau II. Connaissances en droit administratif et culture économique et financière appréciée. Expérience sur des fonctions similaires souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un contrôleur de gestion** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Budget et Finances - Relations internationales et européennes - Patrimoine, Logistique, Moyens Généraux - Eau et Assainissement - Propreté et Déchets de la Métropole (Mission Transfert de Compétences et des CLECTS).

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur, le contrôleur de gestion devra piloter le traitement des informations comptables et financières du processus d'évaluation des charges transférées puis du transfert des moyens nécessaires à l'exercice des compétences (RH, patrimoine, marchés ...).

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau II. Connaissances en matière de contrôle de gestion appréciée. Expérience sur des fonctions similaires souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un assistant de direction** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et des rédacteurs territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Direction Générale Adjointe Budget et Finances - Relations internationales et européennes - Patrimoine, Logistique, Moyens Généraux - Eau et Assainissement - Propreté et Déchets de la Métropole (Mission Transfert de Compétences et des CLECTS).

Description du poste : Assister le directeur dans l'organisation, la gestion et le suivi administratif de la direction.

Profil : Maîtrise de l'outil informatique. Taper et mettre en forme un document administratif.  
Etre familier avec l'environnement du secteur d'activité

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chef de service certification des comptes** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Direction Générale Adjointe Budget et Finances - Relations internationales et européennes - Patrimoine, Logistique, Moyens Généraux - Eau et Assainissement - Propreté et Déchets de la Métropole (service certification des comptes).

Description du poste : Le chef de service certification des comptes mettra en place et suivra les processus de fiabilisation et de certification des comptes de l'ensemble budgétaire et comptable de la Métropole et des conseils de Territoire.

Profil : Diplôme en comptabilité générale ou publique. Connaissances générales du fonctionnement du secteur public local. Maîtrise des outils bureautiques. Expérience en matière de certification de comptes.

Signé le 30 Juin 2016

Reçu au Contrôle de légalité le 12 Juillet 2016

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un adjoint au chef de service certification des comptes** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Budget et Finances - Relations internationales et européennes - Patrimoine, Logistique, Moyens Généraux - Eau et Assainissement - Propreté et Déchets de la Métropole (service certification des comptes).

Description du poste : L'adjoint au chef de service certification des comptes mettra en place et suivra les processus de fiabilisation et de certification des comptes de l'ensemble budgétaire et comptable de la Métropole et des conseils de Territoire.

Profil : Diplôme en comptabilité générale ou publique. Connaissances générales du fonctionnement du secteur public local. Maîtrise des outils bureautiques. Expérience en matière de certification de comptes.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un chargé de coordination** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Budget et Finances - Relations internationales et européennes - Patrimoine, Logistique, Moyens Généraux - Eau et Assainissement - Propreté et Déchets de la Métropole.

Description du poste : le chargé de coordination assistera le Directeur Général Adjoint dans le suivi administratif et technique, l'élaboration et le suivi des groupes de travail, dans les relations avec les élus membres des conférences des vice-présidents et des commissions permanentes d'études et de travail.

Profil : Maîtrise de relations institutionnelles. Connaître les procédures et les règles administratives. Maîtrise de l'outil informatique.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un chargé de mission subventions** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Budget et Finances - Relations internationales et européennes - Patrimoine, Logistique, Moyens Généraux - Eau et Assainissement - Propreté et Déchets de la Métropole.

Description du poste : le chargé de mission subventions optimisera les procédures, contrôlera et évaluera l'emploi des ressources et encouragera la recherche de fonds publics. Il mettra en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de financements publics.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau II. Connaissance des dispositifs d'aide et d'intervention. Maîtrise du droit public. Maîtrise des opérations d'investissement

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un assistant subventions** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Budget et Finances - Relations internationales et européennes - Patrimoine, Logistique, Moyens Généraux - Eau et Assainissement - Propreté et Déchets de la Métropole.

Description du poste : l'assistant subventions portera assistance à l'élaboration des dossiers subventionnables auprès des différents organismes et assurera le suivi des dossiers pour permettre le paiement des subventions des différents dispositifs.

Profil : Connaissance des dispositifs d'aide et d'intervention. Maîtrise du droit public. Maîtrise de l'outil informatique.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois rédacteurs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un gestionnaire subventions** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Budget et Finances - Relations internationales et européennes - Patrimoine, Logistique, Moyens Généraux - Eau et Assainissement - Propreté et Déchets de la Métropole.

Description du poste : le gestionnaire subventions assurera le suivi administratif des dossiers de demande de subventions sollicitées auprès des organismes financeurs et assurera le traitement comptable des recettes.

Profil : Connaissance des principes des engagements comptables. Connaissance du fonctionnement des recettes et des dépenses. Maîtrise de l'outil informatique.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Deux assistants de direction** inscrits à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et des rédacteurs territoriaux, rattachés à la Direction Générale Adjointe Concertation territoriale, Proximité de la Métropole.

Description du poste : l'assistant de direction assistera le Directeur Général Adjoint dans ses missions et apportera une assistance technique et administrative globale.

Profil : Maîtrise de l'outil informatique. Connaissance des instances et du fonctionnement général de la collectivité. Disponibilité. Discrétion.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un chargé de mission énergie** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Ports, Infrastructures portuaires - Habitat, Logement, Politique de la Ville - Stratégie et Aménagement du Territoire, SCOT, Schémas d'urbanisme, Mer et Littoral, Parcs naturels, Industrie et réseaux d'énergie de la Métropole.

Description du poste : le chargé de mission sera le responsable énergie pour la Métropole et devra organiser toutes les missions afférentes au domaine.

Profil : Diplôme d'ingénieur. Connaissances approfondies en droit de l'énergie. Force de proposition. Autonomie. Sens de l'organisation

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

## **Article 2 :**

Pour ce qui concerne le Conseil de Territoire de Marseille Provence, il convient d'adapter les missions et les compétences aux projets à conduire, de tenir compte des mobilités internes, des départs en retraite ou de la requalification des missions exercées par des contractuels.

Sont approuvées des définitions de postes, sur emplois permanents à temps complet, qui donnent lieu à création d'emplois à la nomenclature, sans abonder les effectifs budgétaires :

**Signé le 30 Juin 2016**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 12 Juillet 2016**

- Deux gestionnaires courrier dématérialisé (DGS/ Service Information Courrier)
- Trois conseillers juridiques marchés publics (DGS / Direction Achats et Commande Publique)
- Un chargé de mission Europe (DGADE / Direction Stratégie, Prospective et Développement des Territoires)
- Un chargé de mission Europe FEDER (DGADE / Direction Stratégie, Prospective et Développement des Territoires)
- Un chargé de mission marketing territorial (DGADE / Direction Attractivité et Promotion Internationale)
- Un chargé de mission promotion du tourisme (DGADE / Direction Attractivité et Promotion Internationale)
- Un directeur de la politique de la ville (DGADU)
- Un chef de service planification urbaine (DGADU/Direction de la Planification, de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Foncier)
- Un chargé d'études urbanisme (DGADU/Direction de la Planification, de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Foncier)
- Un agent de gestion administrative (DGADU/Direction de la Planification, de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Foncier)
- Un chargé d'études affaires foncières (DGADU/Direction de la Planification, de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Foncier)
- Un chargé de mission habitat (DGADU/ Direction de l'Habitat et de la Cohésion Sociale)
- Un chargé marchés publics (DGADU / Direction Ressources)
- Un chargé de mission affaires juridiques (DGADU / Direction Ressources)
- Un chargé d'études (DGAP / Direction du Traitement des Déchets)
- Un directeur des finances (DGAR / Direction des Finances)
- Un chargé de mission de la dette et de la Trésorerie (DGAR / Direction Finances)
- Un chargé de gestion comptable et budgétaire (DGAR / Direction Finances)
- Un chef de service rémunération budget, comptabilité et action sociale (DGAR / Direction des Ressources Humaines)
- Un chargé de marchés publics (DGAR / Direction Systèmes d'Information)

Description des missions et compétences attendues pour chacun de ces postes :

- **Deux gestionnaires de courrier dématérialisé** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, rattaché à la Direction Générale des Services (Service Information Courrier).

Description du poste : le gestionnaire de courrier dématérialisé assurera la gestion opérationnelle de l'activité courrier de la métropole Aix-Marseille-Provence et plus précisément du Directeur Général des Services, du Président du territoire Marseille Provence ainsi que du Président de la Métropole.

Profil : Maîtrise de l'outil informatique. Connaissance des instances, processus et circuits de décision. Capacité à contrôler la conformité des documents administratifs.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Trois conseillers juridiques marchés publics** inscrits à la nomenclature en référence des cadres d'emplois des attachés territoriaux, rattachés à la Direction Achats et Commande Publique (DGS).

Description du poste : Sous l'autorité du chef de service des marchés, les conseillers juridiques devront assurer, de l'expression des besoins jusqu'au choix de l'attributaire, les préconisations et les missions de conseil en matière de choix des procédures, de forme et de durée

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chargé de mission Europe** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction de la Stratégie, de la Prospective et du Développement des Territoires (DGADE).

Description du poste : Sous l'autorité du chef de service Europe, le chargé de mission devra mettre en œuvre, dans une dynamique de développement territorial, les orientations stratégiques de la collectivité en matière de politique européenne.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau II. Expérience minimale de 5 années dans la gestion de fonds européens, notamment FSE, et maîtrise des dispositions en matière d'éligibilité d

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chargé de mission Europe FEDER** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction de la Stratégie, de la Prospective et du Développement des Territoires (DGADE).

L'évolution des missions justifie la requalification en catégorie A de ce poste, initialement qualifié en catégorie B.

Description du poste : Sous l'autorité du chef de service Europe, le chargé de mission devra mettre en œuvre, dans une dynamique de développement territorial, les orientations stratégiques de la collectivité en matière de politique européenne.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau II. Expérience significative dans la gestion de fonds européens, notamment FEDER, et maîtrise des dispositions en matière d'éligibilité des dépenses, de procédures de paiement et systèmes de contrôle souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chargé de mission marketing territorial** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction de l'Attractivité et de la Promotion Internationale (DGADE).

Description du poste : Sous l'autorité du chef de service marketing et promotion internationale, le chargé de mission marketing territorial devra assurer la mise en œuvre de la stratégie de marketing territorial et en assurer la déclinaison opérationnelle.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau II. Connaissances en marketing territorial et des métiers de la communication commerciale.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chargé de mission promotion du tourisme** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction de l'Attractivité et de la Promotion Internationale (DGADE).

Description du poste : Sous l'autorité chef de service marketing et promotion internationale, le chargé de mission devra participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de promotion du tourisme.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau II. Connaissances en matière de tourisme appréciées.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

Signé le 30 Juin 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 12 Juillet 2016

- **Un directeur de la politique de la ville** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe Développement Urbain.

Description du poste : le directeur de la politique de la ville aura en charge la gestion de l'ensemble des services rattachés à cette direction en matière d'habitat, de cohésion sociale, d'insertion et de rénovation urbaine.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau I. Maîtrise de la gestion de projet. Etre force de proposition. Expérience professionnelle similaire souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chef de service planification urbaine** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, rattaché à la Direction de la Planification Urbaine, de l'Aménagement et du Foncier (DGADU).

Description du poste : le chef de service aura en charge la préfiguration et l'organisation des documents d'urbanisme notamment le Plan Local d'Urbanisme. Il assurera la promotion d'une politique d'urbanisme ainsi que le développement des compétences métropolitaines en la matière.

Profil : Diplôme d'études supérieures en matière d'urbanisme, planification ou aménagement. Maîtrise du management de projet. Maîtrise du code de l'urbanisme. Expérience significative dans le domaine de planification et de l'urbanisme souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chargé d'études urbanisme** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et des attachés territoriaux, rattaché à la Direction de la Planification, de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Foncier (DGADU).

Description du poste : le chargé d'études planification urbaine participera au pilotage et à l'animation des procédures administratives en matière d'urbanisme, liées au développement des compétences métropolitaines.

Profil : Diplôme d'études supérieures en droit administratif / urbanisme. Connaître et veiller au respect de la réglementation. Savoir conduire et animer des réunions internes et externes.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un agent de gestion administrative** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, rattaché à la Direction de la Planification de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Foncier (DGADU).

Description du poste : l'agent de gestion administrative assurera le suivi et le traitement des courriers et des dossiers du service affaires foncières.

Profil : Maîtrise de l'outil informatique. Rédaction et mise en forme de courrier. Capacité à accueillir physiquement et téléphoniquement des usagers.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chargé d'études affaires foncières** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, rattaché à la Direction de la Planification de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Foncier (DGADU).

Description du poste : le chargé d'études assurera la gestion des procédures d'acquisition, de cessions et d'expropriation de terrains.

Profil : Aider à la décision. Etre familier avec l'environnement du secteur d'activité. Capacité d'analyse. Bonne expression orale et écrite.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chargé de mission habitat** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction de l'Habitat et de la Cohésion Sociale (DGADU).

Description du poste : le chargé de mission habitat social contribuera à la définition de la politique publique en matière de gestion des aires d'accueil des gens du voyage et participera à la mise en œuvre de la politique publique en faveur de la réhabilitation du parc privé.

Profil : Diplôme d'études supérieures en politique de la ville ou Administration Economique et Social. Connaître les dispositifs d'aide et d'intervention des collectivités territoriales. Connaître la réglementation des marchés publics. Expérience en matière de réhabilitation de l'habitat privé et / ou expérience sur des missions concernant les gens du voyage souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chargé marchés publics** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction des Ressources (DGADU).

Description du poste : le chargé des marchés publics assurera l'ensemble des tâches liées à la conception, la rédaction et la gestion de tous les marchés publics, ainsi que les conventions et délégations de service public pour les directions rattachées à la Direction Générale Adjointe Développement Urbain.

Profil : Diplôme d'études supérieures. Connaître et appliquer la réglementation des marchés publics. Force de proposition. Capacité d'analyse. Aptitude la communication orale et écrite.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chargé de mission affaires juridiques** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction des Ressources (DGADU).

Description du poste : le chargé d'études juridiques assurera l'analyse et l'expertise de l'ensemble des textes juridiques dans les domaines de compétence de la Direction Générale Adjointe Développement Urbain.

Profil : Diplôme d'études supérieures en droit administratif. Connaître les règles juridiques applicables dans la Fonction Publique Territoriale. Réaliser des montages juridiques. Capacité d'analyse.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chargé d'études** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction du Traitement des Déchets (DGAP).

Signé le 30 Juin 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 12 Juillet 2016

Description du poste : Sous l'autorité du directeur, le chargé d'études devra produire des études relatives au domaine d'activité nécessaires à la mise en place d'un suivi des données et informations.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau II.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un directeur des finances** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction Générale Adjointe des Ressources.

Description du poste : le directeur devra analyser, expertiser et être force de proposition dans le domaine financier. Il participera à l'identification et à la gestion des risques financiers inhérents à la collectivité.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau I. Connaissances en comptabilité publique et législation fiscale. Assister les décideurs dans l'élaboration des projets. Traduire les orientations politiques / stratégiques en plan d'actions.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un chargé de mission de la dette et de la trésorerie** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction de Finances (DGAR).

Description du poste : Sous l'autorité du chef de service dette et ingénierie financière, le chargé de mission devra analyser et optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie de la collectivité.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau II. Connaissances en comptabilité publique et législation fiscale.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un chargé de gestion comptable et budgétaire** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction de Finances (DGAR).

Description du poste : Sous l'autorité du chef de service budget, le chargé de gestion devra assurer l'élaboration et le suivi du budget et optimiser l'équilibre financier.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau II. Connaissances en gestion et analyse financière.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

• **Un chef de service rémunération, budget, comptabilité et action sociale** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction des Ressources Humaines (DGAR).

Description du poste : Sous l'autorité de la Directeur des Ressources Humaines, le chef de service devra établir, organiser et contrôler les processus nécessaires à la réalisation des missions du service.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau II. Expérience professionnelle sur des fonctions similaires souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

- **Un chargé des marchés publics** inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des attachés territoriaux, rattaché à la Direction des Systèmes d'Information (DGAR).

Description du poste : Sous l'autorité du chef de service administration et support, le chargé des marchés publics devra concevoir et gérer les marchés publics (élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises, assistance aux ingénieurs dans l'élaboration du Rapport d'Analyse des Offres).

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau II. Connaissances de la réglementation en matière de marchés publics.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des attachés territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

### **Article 3 :**

Pour ce qui concerne les postes non permanents du Conseil de Territoire de Marseille Provence,

- La déclaration sans suite du lot n°2 du marché de propreté concernant les prestations accessoires rend nécessaire la création de 60 postes d'agent de nettoyage à la Direction de la Propreté Urbaine (DGAP).

Compte tenu de l'efficacité du dispositif des emplois d'avenir déjà expérimenté et des subventions accordées par l'Etat dans ce cadre, il est proposé de créer 50 emplois d'avenir et 10 postes en accroissement temporaire d'activités pour satisfaire les besoins d'agents de nettoyage.

- Pour permettre à la Direction des Systèmes d'Information d'assumer la charge de travail liée à la construction métropolitaine, il est proposé de créer 1 poste en accroissement temporaire d'activités, de chef de projet informatique

Le chef de projet informatique inscrit à la nomenclature en référence du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, rattaché à la Direction des Systèmes d'Information (DGAR).

Description du poste : Sous l'autorité du chef de service études et développement, le chef de projet devra effectuer l'organisation du maintien en condition opérationnelles des applications de son domaine d'intervention et assurer la responsabilité technique et la conduite de projets informatiques.

Profil : Diplôme d'études supérieures de niveau I de type informatique ou numérique.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et au régime indemnitaire y afférent.

### **Article 4 :**

Si ces emplois ne peuvent être pourvus par des candidats titulaires de la Fonction Publique, ils pourront être occupés par des agents contractuels disposant de l'expérience professionnelle et de la formation nécessaire pour les occuper.

### **Article 5 :**

La nomenclature des emplois constitue l'annexe de la présente délibération.

### **Article 6 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016 du Conseil de territoire de Marseille Provence : Sous-Politique A510 - Chapitre 012 - Fonction 020 - Nature 64111 ou par défaut, 64131.

**Article 7:**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence est autorisé à prendre toutes dispositions concourant à la bonne exécution de la présente délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,  
Le Président de la Métropole  
d'Aix-Marseille-Provence  
Maire de Marseille  
Sénateur des Bouches-du-Rhône

Jean-Claude GAUDIN